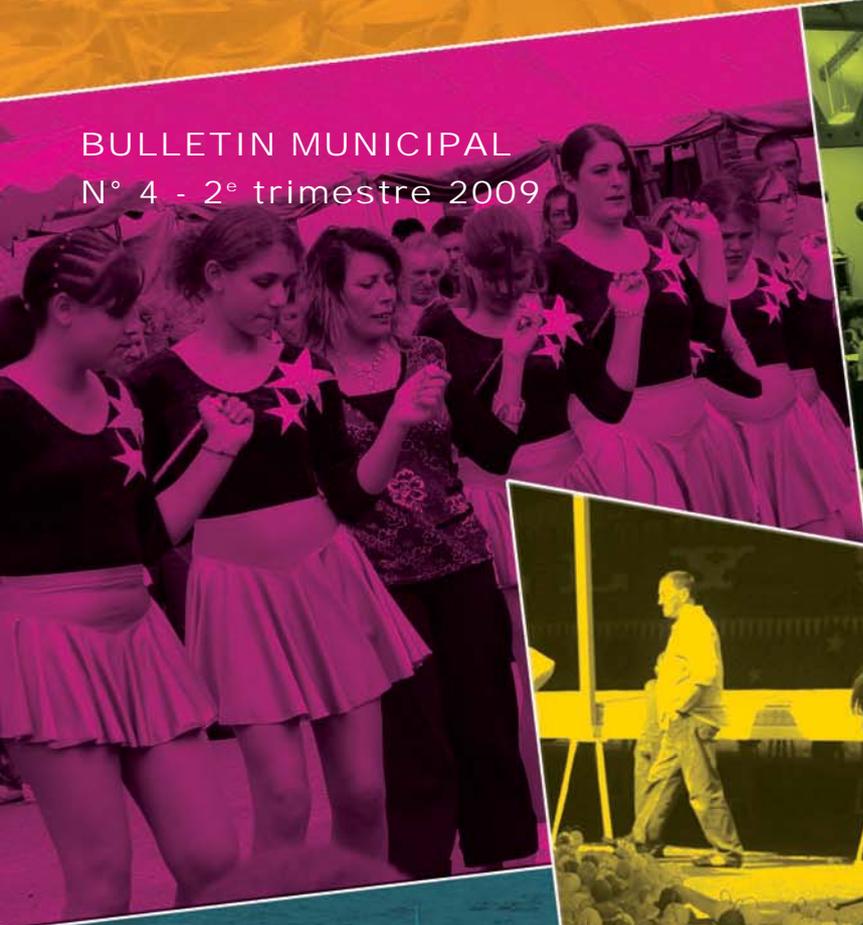


TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL
N° 4 - 2^e trimestre 2009



**Le budget primitif
2009** p. 6-7

Animations - Manifestations

La fête patronale p. 10

La sortie au ski des CM2 p. 11

Merci à nos associations ... p. 14-19

Les travaux de voirie

p. 21



Vie municipale.....	3
Budget.....	8
Manifestations / Animations.....	10
Nos associations.....	14
Urbanisme et travaux.....	20
Informations pratiques.....	22
Etat civil.....	23
A noter.....	23



TURNY



Le Mot du Maire

Et voilà, après ce long hiver, le printemps a fait quelques premières apparitions et avec lui les températures plus clémentes, la verdure, les couleurs et les activités de plein air. Avec lui aussi, les animations annuelles de nos associations. Je pense notamment à la Fête des Jonquilles du Club de l'Amitié, au Marché de Printemps d'EPET, aux représentations de la Compagnie du Parapluie, à la rando de l'Association Sportive de Turny.

Après les repas d'hiver à la salle des fêtes, voici enfin venu le temps de la vie au grand air grâce à une multitude d'opportunités de sortir et de se retrouver. Le lien social est à la mode, profitons-en ! Les occasions ne vont pas manquer : repas de rue ou de hameau, kermesse des écoles, balades informelles, feu de la Saint-Jean, fête du 14 juillet, motocross et gala de danse. Participez à ces manifestations et profitez-en pour vous rencontrer, vous connaître ou pour vous retrouver. Nous avons la chance d'avoir un village qui bouge, riche de beaucoup d'associations actives et dynamiques qui se démènent pour créer des activités où convivialité est le maître mot. Avec nos remerciements, souhaitons-leur courage et réussite.

Malheureusement, le printemps amène aussi quelques désagréments, notamment le bruit agaçant de la tondeuse ou la fumée du barbecue du voisin. La règle la plus simple est le respect d'autrui, mais là aussi, il est plus facile d'en parler quand on a déjà eu l'occasion de se rencontrer lors d'une manifestation et de discuter.

Nous avons aussi une génération de jeunes qui monte et aime à se retrouver. Toutefois on déplore encore quelques écarts inadmissibles : soyons vigilants et rappelons-nous les règles citoyennes.

Côté municipalité, la réalisation des projets avance. Un gros programme de voirie est en cours pour sa première tranche ; une autre suivra. Il s'agit de travaux permettant d'assainir les chaussées et d'éviter les inondations d'habitations, depuis longtemps inadmissibles. Quelques points de sécurité pour les piétons seront également réalisés. Les travaux de replantation de la forêt après la tempête sont en phase finale. Certes, il faudra attendre plusieurs dizaines d'années pour retrouver une forêt digne de ce nom mais nous travaillons en ce domaine pour les générations futures. Egalement, une première réunion d'information sur le Plan Local d'Urbanisme (en remplacement du POS) s'est tenue et les décisions pour le lancer ont été être prises car il est urgent de recréer des espaces de développement pour les particuliers et les entreprises sur notre commune. Enfin, le Conseil Municipal travaille aussi sur l'intercommunalité avant l'échéance de 2011 où elle nous sera imposée ; un rapprochement avec la Communauté de Commune du Florentinois se dessine.

Il me reste à vous souhaiter un bon été, une bonne lecture et pour ceux qui en auront, de bonnes vacances.

Stéphane GALLOIS
Maire

BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY
N°4 - 2^e trimestre 2009

Directeur de la publication :
Stéphane GALLOIS

Rédacteur en chef :
Cillia NONIQUE

Comité de rédaction :
Commission Communication,
associations communales,
écoles

Photos : Mairie de Turny,
associations communales,
écoles

Impression : Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est disponible en Mairie.

Séance du 5 mars

Etait absent excusé : J-Marc SUINOT ayant donné pouvoir à J-Pierre CHARONNAT.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'après avoir contacté le musée d'Avallon, le corbillard de Linant restera dans l'immédiat à Turny.

Taux de vacations horaire des sapeurs-pompiers volontaires

Madame JORGE en tant que sapeur-pompier volontaire ne participe pas au vote.

Conformément à l'arrêté ministériel du 31/12/08 publié au Journal Officiel du 11/02/2009, les nouveaux montants des vacations horaires sont applicables au 1^{er} octobre 2008, soit : caporaux 7,52 € - sapeurs 7,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte (13 voix pour) que les vacations soient versées selon ce nouveau tarif au 01/10/08 et fixe à 75% du tarif horaire l'indemnisation versée pour les manœuvres (les interventions étant indemnisées par le SDIS).

Monsieur le Maire profite du sujet pour informer le Conseil Municipal qu'il est proposé au CPI de passer en convention "secours à personnes". Seul un pompier actif n'est pas formé au secours à personne. Il sera nécessaire d'acheter un sac de 1^{er} secours et de signer un contrat bouteille oxygène (20 €/an environ).

Recrutement en cours d'un nouveau pompier.

Convention de mandat 2009 - SIER

Monsieur le Maire demande l'autorisation de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public au SIER. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise (14 voix pour) Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec le SIER.

Changement de serrures salle des fêtes - devis

Il est nécessaire de changer 15 barillets de serrures pour des "haute sécurité" afin que les clés ne puissent pas être refaites. Cela représente 21 clés.

Trois entreprises ont été contactées :

- LEGALLAIS BOUCHARD pour 1 932,93 € TTC
- FOUSSIER pour 1 918,61 € TTC
- GODARD MIGENNES pour 1 809,91 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient (14 voix pour) le devis de l'entreprise GODARD.

Location salle des fêtes pour les lotos

Certains se plaignent que la salle des fêtes est souvent louée pour des lotos et qu'elle n'est donc plus disponible pour les particuliers et les associations communales. Au 15/02/09, 15 week-ends sont réservés pour des lotos, 9 week-ends restant libres pour la location. Monsieur le Maire propose, à compter de l'année 2010, de limiter à 10 le nombre annuel de lotos organisés à la salle des fêtes pour ne pas pénaliser les utilisations communales, associatives ou privées et à donner la priorité aux organisations des lotos des associations communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte (14 voix pour) la proposition.

Ouverture des plis concernant la coupe de bois

Seules deux propositions sont arrivées en Mairie.

- 1^o offre : 3,00 € le stère par Monsieur ZITTE
- 2^o offre : 6,00 € le stère par Monsieur HOCHEREAU.

Monsieur le Maire précise que dans les panneaux d'affichage, il était demandé un prix forfaitaire et non pas un prix au stère. La délibération ne précisant pas la demande d'un prix forfaitaire, Monsieur le Maire demande au Conseil de délibérer quant à la recevabilité de ces offres. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide (12 voix pour - 2 absentions C. BOURGOIN. et V. CHAUSSIN) que ces 2 offres sont recevables.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de délibérer quant à l'attribution de la coupe. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde (11 voix pour) (3 absentions C. BOURGOIN, V. CHAUSSIN, G. ASSAYA) la coupe de bois à l'offre la plus élevée, à savoir 6 € le stère.

Point sur la Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 5 élus se sont rendus à la réunion du 11 février concernant les communautés de communes.

3 points semblent importants : communauté de projets, continuité territoriale et bassin de vie.

Après débat et tour de table, il apparaît que rejoindre la Communauté de Communes du Florentinois à court terme semble la direction à prendre.

Une réunion avec la Communauté de Communes du Florentinois sera programmée.

Programme d'entretien voirie 2009 - devis estimatif

Monsieur CHARONNAT fait lecture des estimations de la DDEA pour les travaux préparatoires avant enduits et le renouvellement des enduits.

>> Vie municipale

Les hameaux concernés sont :

- . BAS TURNY - Route de la Tuilerie
- . LINANT - Rue du Gravon
- . LINANT - Rue de l'Abreuvoir - partie basse
- . LINANT - Rue de l'Abreuvoir - partie haute
- . COURCHAMP - Rue d'en Haut
- . COURCHAMP - Rue du Magoula
- . COURCHAMP - Rue des Perrières

Est également prévu dans ces tarifs l'entretien courant de la voirie communale (nids de poules...).

Les travaux préparatoires avant enduit sont estimés à 21 544,33 € TTC et le renouvellement des enduits à 27 008,19 € TTC.

Des consultations seront lancées auprès des entreprises. Après réception, le Conseil devra délibérer sur leurs offres. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité 21 544,33 € TTC pour les travaux préparatoires avant enduit et 27 008,19 € TTC pour le renouvellement des enduits.

Monsieur CHARONNAT précise que les travaux d'enduits effectués l'an dernier par COLAS vont être repris gratuitement dans de meilleures conditions climatiques.

Travaux voirie 2009

Ces travaux ont été vus lors du précédent Conseil. Il manque encore des devis. L'estimation annoncée semble correspondre aux devis.

Monsieur le Maire annonce que le taux de l'emprunt est de 3,5 % et non 5 % comme il l'avait annoncé.

Orientations budgétaires

. Monsieur le Maire a rencontré Mme LEBEY avec M. CHARONNAT. La situation financière de la commune de Turny est saine. La commune est très peu endettée : environ 52 €/habitant alors que la moyenne est de 473 €/habitant. Il n'y a donc aucun problème pour contracter un emprunt ; l'endettement serait alors de 300 €/habitant.

Cet emprunt serait donc à un taux de 3,5 % pour 175 000 € empruntés. Annuité environ 38 000 € sur 5 ans.

Actuellement, il y a 4 emprunts en cours (dont un terminé en août 2009) pour une annuité de 15 168 € dont 1 802 € d'intérêts.

. Monsieur le Maire informe qu'il reste 6 226 € à recouvrer au 31/12/08. Cette somme est due par les familles (cantine, garderie, loyers communaux...) et tout va être mis en œuvre par la Trésorerie pour régulariser la situation.

. Concernant les subventions aux associations communales et non communales, le même principe que l'an passé est envisagé.

. Le non remplacement d'un agent apporte une économie de 25 000 € compensée par le coût d'intervention d'entreprises extérieures (espace vert 12 000 €, balayage 1 200 € environ pour 4 passages/an).

. Frais de scolarité : 65 000 € payé en 2008 correspondant à la période 2002 à 2007. Pour 2009, l'estimation est de 15 000 €

. Investissements principaux :

- Voirie	250 000 €	subv. C. Général
- Ecole-Mairie	100 000 €	DGE+subv C.Général
- Forêt	80 000 €	subv. à 80 %

. Subventions accordées :

- Numéo	3 692 € par le Conseil Général	
	6 020 € par le Conseil Régional	
- Cuisine salle des fêtes	3 186 €	
- Electricité salle des fêtes	753 €	
- Travaux Mairie		en attente

Monsieur le Maire demande si des personnes sont intéressées pour l'élaboration du budget. Mesdames BOURGOIN, NONIQUE et Messieurs CHARONNAT, CHOLLET, LEFEVRE, PERRIN et VIAUT le sont. Une réunion aura donc lieu le mercredi 18 mars.

Questions diverses

- Participation de la commune aux frais de formation des sapeurs-pompiers volontaires. Lors des formations, les pompiers du CPI ne touchent ni indemnité ni remboursement de frais contrairement à ceux de centres de secours. Or ces formations engendrent des frais. Il est proposé au Conseil de financer le temps de formation à 70 % de l'heure de vacation.

Madame JORGE étant sapeur-pompier volontaire, elle ne participe pas au vote. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte (14 voix pour) de participer à hauteur de 70 % de l'heure de vacation les temps de formations des sapeurs-pompiers volontaires.

- Problème d'urbanisme soulevé au précédent conseil : des recherches sont faites mais aucun moyen rapide de résoudre le problème ne semble exister. Il y a donc nécessité de mettre en place un PLU : durée 18 à 24 mois. Révision totale : Coût : 30 000 €. Une réunion d'information pourrait avoir lieu courant avril pour lancer le projet.

- Madame BOURGOIN informe que le centre de loisirs commencera du 6 juillet au 7 août. Il sera sur la commune de Turny du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2009.

- Madame NONIQUE fait part au Conseil Municipal du succès du prêt-à-poster. Les 1 500 exemplaires mis en vente sont déjà épuisés. Il est prévu une réimpression, livraison sur la 2^e quinzaine de mars.

Le bulletin municipal sera distribué courant de la semaine prochaine.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

>> Vie municipale

Séance du 26 mars

Etaient absents excusés : Véronique JORGE, Cillia NONIQUE ayant donné pouvoir à Viviane CHAUSSIN, Gérard ASSAYA ayant donné pouvoir à Muriel HARIOT, J-Charles LEFEVRE ayant donné pouvoir à Claude HUGOT.

Compte de gestion 2008

Résultat de clôture 2007

- Section d'investissement :	- 40 582,33 €
- Section de fonctionnement :	308 412,76 €
TOTAL	267 830,43 €

Résultat de l'exercice 2008

- Section d'investissement :	- 31 415,46 €
- Section de fonctionnement :	29 555,52 €
TOITAL	- 1 859,94 €

Résultat de clôture 2008

- investissement :	- 71 997,79 €
- fonctionnement :	+ 238 939,32 €
TOTAL	166 941,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2008.

Compte administratif 2008

Madame BOURGOIN est désignée à l'unanimité Président de séance, Monsieur le Maire quitte la salle.

Les résultats sont identiques au compte de gestion du Receveur Municipal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2008 : 13 voix pour.

Affectation du résultat

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	120 394,62 €	477 102,72 €
Dépenses	151 810,08 €	447 547,20 €
Résultat 2008	- 31 415,46 €	29 555,52 €

Résultat antérieur reporté	- 40 582,33 €	209 383,80 €
----------------------------	---------------	--------------

Soit résultat cumulé	- 71 997,79 €	238 939,32 €
----------------------	---------------	--------------

RAR	170 440,97 € pour les dépenses 33 123,12 € pour les recettes
-----	---

Soit	- 137 317,85 € pour les restes à réaliser
------	---

R.A.R.	- 71 997,79 €
--------	---------------

Soit	- 209 315,64 € en besoin de financement
------	---

- 209 315,64 € en besoin de financement à désuivre du résultat de fonctionnement 238 939,32 €
soit : RESULTAT 29 623,68 €

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats :

- Section de fonctionnement		
Recettes	Article 002	29 623,68 €
- Section d'investissement		
Dépenses	Article 001	71 997,79 €
Recettes	Article 1068	209 315,64 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation de résultat.

Vote des subventions et participations

Monsieur le Maire donne lecture des subventions accordées :

Associations Communales

Action Artistique Notes en Othe	280,00 €
Association Sportive de Turny	280,00 €
Club de l'Amitié	280,00 €
Ensemble pour les Écoles de Turny	280,00 €
La Compagnie du Parapluie	280,00 €
Moto Club de Turny	280,00 €
Les Amis du Site et du Patrimoine	280,00 €
Turny Danse	280,00 €
Turny Sports et Loisirs	280,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution des subventions communales énoncées ci-dessus.

Non Communales

A.D.M.R.	160,00 €
Centre de Loisirs Les Gavroches	2 045,00 €
CFA La Noue (1 apprenti)	175,00 €
C.I.F.A. (3 apprentis)	340,00 €
Mini-Crèche Pomme d'Api	2 097,00 €
Office de Tourisme de Saint-Florentin	40,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution des subventions non communales énoncées ci-dessus.

Contributions

Fourrière du Sénonais	566,25 €
SIVU du Créanton	2 500,00 €
Vitavie	185,87 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution des contributions énoncées ci-dessus.

Vote des 4 taxes

Monsieur le Maire confirme au Conseil Municipal le souhait de ne pas modifier les taux des 4 taxes, à savoir :

Année 2009		Produit attendu
Taxe d'habitation	8.56 %	62 300,00 €
Taxe foncière bâti	12.64 %	58 801,00 €
Taxe foncière non bâti	44.80 %	27 955,00 €
Taxe professionnelle	11.00 %	27 478,00 €
Soit un produit total attendu de		176 534,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux des taxes 2009.

>> Vie municipale

Budget primitif 2009

Monsieur le Maire propose de voter ce budget au chapitre que ce soit en fonctionnement ou en investissement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter le budget de fonctionnement et d'investissement au chapitre.

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

- en fonctionnement, dépenses et recettes : 554 519,00 €
- en investissement, dépenses et recettes : 691 716,00 €

Fonctionnement

- Dépenses		- Recettes	
. Charges à caractère général	205 550,00 €	. Excédent de fonctionnement reporté	29 623,68 €
. Charges de personnel et frais assimilés	178 100,00 €	. Atténuations de charges- Remboursement	13 000,00 €
. Charges de gestion courante	76 694,82 €	. Produits des services du domaine	149 675,00 €
. Charges financières	3 801,99 €	. Impôts et taxes	160 000,00 €
. Charges exceptionnelles	400,00 €	. Dotations et subventions	172 010,24 €
. Dotation aux amortissements	1 784,66 €	. Autres produits de gestion courante	25 200,08 €
. Virement à section d'investissement	88 187,53 €	. Produits financiers	10,00 €
		. Produits exceptionnels	5 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2009 présenté.

Investissement

	Dépenses	Recettes	
Déficit antérieur reporté	71 997,79 €		
Rénovation aménagement Mairie	47 490,49 € (R.A.R.*)	Subv.	3 372,00 € (R.A.R.*)
		Subv. (Préf.)	5 000,00 €
Numéo		Subv. CG	3 612,00 €
		Subv. CR	6 020,00 €
Voirie	300 000,00 €	Subv. CG	45 000,00 €
Bordures Saudurant Linant		Subv. CG	4 764,00 €
Cuisine salle des fêtes		Subv. CG	3 186,00 €
Installation électrique salle des fêtes	2 950,48 € (R.A.R.*)	Subv. CG	753,00 €
Serrures salle des fêtes	2 000,00 €		
Parking cimetièrè	23 088,31 €	Subv. CG	6 000,00 €
Procédure abandon cimetièrè	10 000,00 €		
Matériel voirie	4 000,00 €		
Matériel divers	1 000,00 €		
Reconstit. Parc. 1, 17, 19, 27, 28	20 823,60 €	Subv.	93 194,00 €
	120 000,00 € (R.A.R.*)	Subv	29 751,12 € (R.A.R*)
Logements communaux	5 000,00 €		
Bâtiments communaux	15 000,00 €		
Etude PLU	30 000,00 €	Subv. CG	10 000,00 €
Etude BIOS	5 000,00 €	Subv. Ag. Eau	975,37 €
Emprunts (capital)	13 365,33 €		
Emprunt contracté (capital)	20 000,00 €		
Amortissement			1 784,66 €
Emprunt			175 000,00 €
Affectation du résultat 08			209 315,64 €
F.C.T.V.A.			5 409,00 €
Virement fonction.			88 187,53 €
TLE			391,68 €

* Restes à réaliser

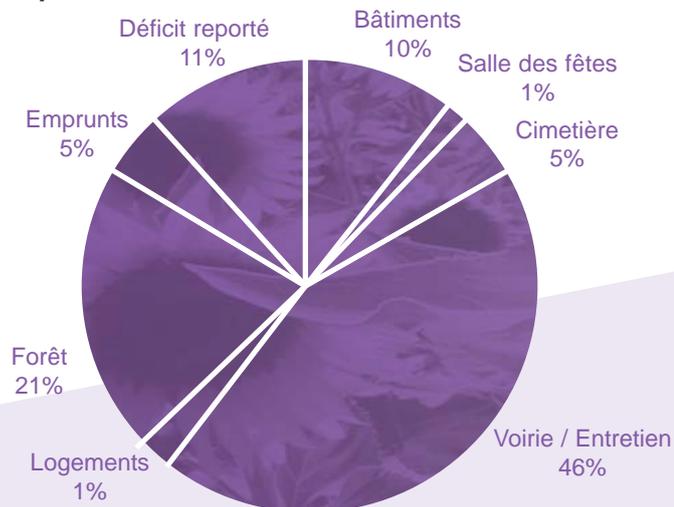
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget d'investissement présenté.

>> Vie municipale

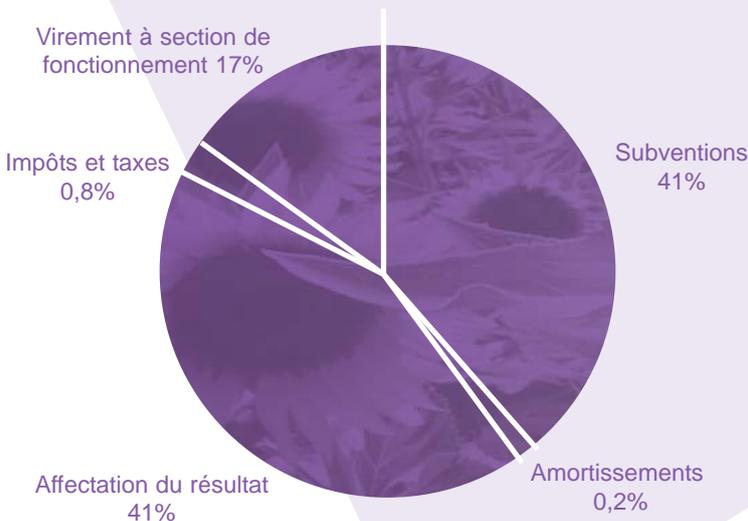
Budget primitif communal 2009

Investissement : le budget s'équilibre à 691 716,00 €

Dépenses

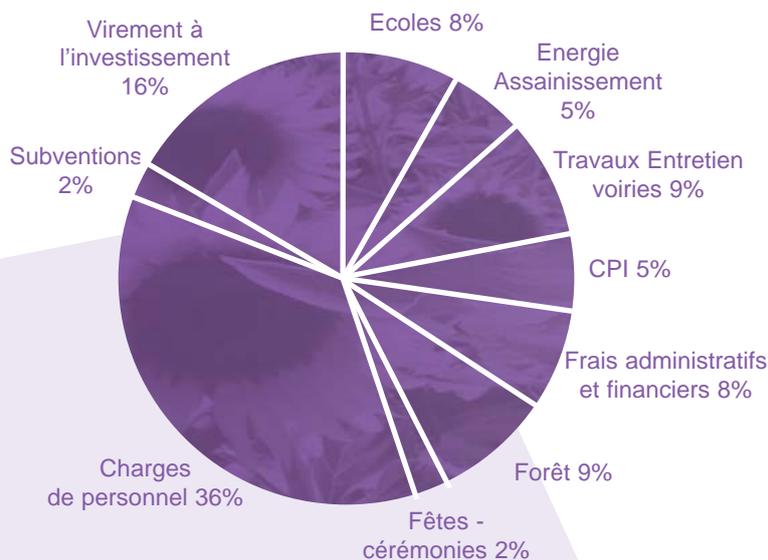


Recettes

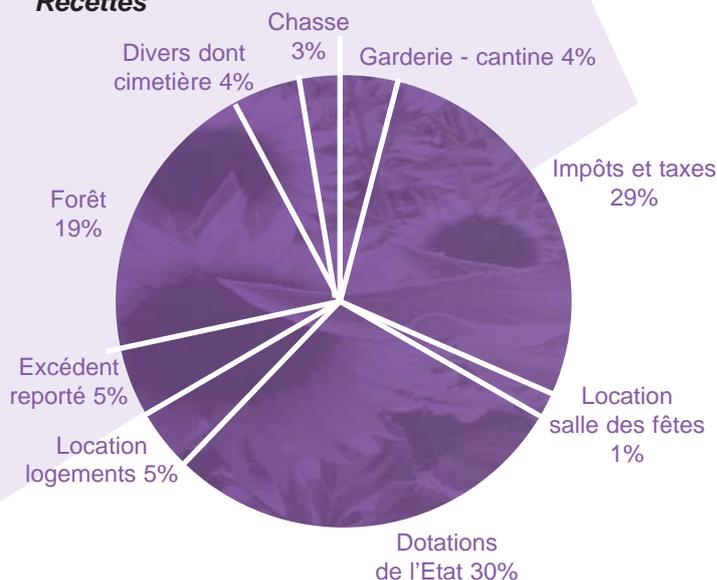


Fonctionnement : le budget s'équilibre à 554 519,00 €

Dépenses



Recettes



Convention FCTVA

Après avoir exposé le principe de fonctionnement du FCTVA, Monsieur le Maire expose l'opportunité de signer une convention avec l'état permettant de recevoir le FCTVA de 2007 et 2008 en 2009 et 2009 en 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
 . prend acte que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 soit 62 414 € ;

. décide d'inscrire au budget de la commune de TURNY 551 352,88 € de dépenses réelles d'équipement soit une augmentation de 883 % par rapport au montant référence déterminé par les services de l'Etat ;

. autorise Monsieur le Maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

Régime indemnitaire des agents

Monsieur le Maire propose de reconduire le régime indemnitaire pour le personnel communal pour l'année 2009 en appliquant le coefficient de 1,50 à chaque catégorie pour définir le montant de l'enveloppe (valeur connue au 01/10/08) :

- " Social "	443,50 € x 1.50 x 1 agent	665,25 €
- " Technique "	443,50 € x 1.50 x 3 agents	1 995,75 €
- " Administratif 2° "	443,50 € x 1.50 x 2 agents	1 330,50 €
- " Administratif 1° "	458,31 € x 1.50 x 1 agent	687,46 €

Il est rappelé que cette indemnité est instituée au profit du personnel (titulaire, stagiaire, non titulaire). Elle est versée pour moitié en juin et décembre de l'année, en fonction de la valeur professionnelle des agents, appréciée sur la base des critères suivants : efficacité, disponibilité, rigueur dans le travail, assiduité, discrétion, ponctualité, absentéisme, initiatives, soins apportés au matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer le coefficient de 1,50 à la valeur de référence en cours, au prorata du temps de travail et pour chaque catégorie d'emploi pour une enveloppe d'un montant global pour l'année 2009 arrondi à 4 500 € (prorata du temps de travail décompté).

Indemnité de fonction du 3^e Adjoint

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 29 mars 2008, Madame NONIQUE, 3^e Adjoint, avait refusé son indemnité. Aujourd'hui celle-ci demande à en bénéficier. L'indemnité lui serait versée à compter d'avril 2009.

Monsieur le Maire rappelle que pour une population comprise entre 500 et 999 habitants, le taux de l'indemnité des adjoints est de 308,65 € brut. Madame NONIQUE (pouvoir à Madame CHAUSSIN) ne participe pas au vote. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte (13 voix pour) que Madame NONIQUE perçoive son indemnité.

Participation scolaire - école maternelle

L'école maternelle est allée au cinéma. 20 enfants étaient concernés. La coopérative a participé à hauteur de 1,50 € par enfant, il est demandé à la commune une participation d'1 € par enfant, soit 20 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de participer financièrement à la sortie de l'école maternelle pour 20 €.

Mise en place indicateur de consommation électrique au local des pompiers - remboursement au locataire

L'électricité du local des pompiers est prélevée sur le compteur d'un locataire communal. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour rembourser la consommation au locataire. La mise en place d'un compteur sera proposée lors d'une prochaine séance.

Mise en place antenne numérique logements communaux de Linant

Il s'agirait d'une antenne qui desservirait les 2 logements communaux. Deux devis ont été demandés :

. SALGUEIRO ADELINO pour	403,01 € HT
. JAULGELEC pour	852,50 € HT

Le Conseil Municipal désirent avoir le détail des devis vu le montant important, Monsieur le Maire ajourne le sujet.

Devis ONF - programme parcelle 15

Monsieur le Maire donne lecture du devis pour un montant de 36 660 € comprenant l'abattage d'arbres, le débardage, façonnage, comptage et cubage ainsi que la pose de 4 panneaux de signalisation " F.C. de Turny ".

Le Conseil Municipal estimant le coût trop élevé, il sera demandé le retrait des panneaux du devis et la possibilité d'affouages. Le sujet est donc ajourné.

Travaux de l'opération voirie

Monsieur CHARONNAT énumère les différents travaux concernant la 1^e tranche : Pont des Lairies aux Maraults, voirie communale de la rue du Bois du Gay au Fays, chemin du Champlin au Bas-Turny, rue Ste-Catherine à l'ancienne école à Linant, place de l'Eglise, rue du Pont de Grès, travaux subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 17 158,00 €

Devis : Entreprise MANSANTI	60 519,00 € HT
Entreprise TRS	64 096,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient à l'unanimité le devis de l'entreprise MANSANTI et autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à constituer le dossier de subvention.

La 2^e tranche concerne l'Hôpital. Il s'agit de solutionner les problèmes concernant les eaux pluviales de la route des Varennes, de St-Laurent et de la rue de Cornat. Une réunion est prévue le mercredi 1^{er} avril avec les riverains.

L'estimation de la DDEA pour ces travaux est de 180 745 € HT dont 126 310 € subventionnables à 25 % soit 30 000 € environ. Il s'agit maintenant de lancer les consultations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de lancer la consultation et de demander les subventions.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les compteurs d'eau concernés par ces travaux vont être changés par le SIAEP. Monsieur FOUCHER précise que le SIAEP recherche les riverains concernés.

Questions diverses

- Demande de la maîtresse de l'école primaire pour une sortie qui se déroulera sur 2 jours au mois de juin au Centre Equestre de Chevillon pour les élèves de CE1 et CE2. Le coût de cette sortie est de 2 225 € dont la prise en charge se répartit comme suit : EPET 350 €, famille 480 €, coopé-

>> Vie municipale

relative scolaire 700 €. Il est donc demandé à la commune une participation de 700 €. Monsieur le Maire précise que la maîtresse de l'école primaire n'a demandé aucune participation depuis 2 ans pour pouvoir faire une sortie importante cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la participation à la sortie de l'école primaire.

- La commission des biens communaux a choisi deux prestataires concernant la voirie. ABCD PAYSAGES pour 7 tontes et 2 désherbages par an pour un montant de 12 000 € environ et l'entreprise MANSANTI pour le balayage des caniveaux à raison de 3 à 4 passages par an à la demande pour 1 200 €.

- Recrutement pour la bibliothèque et l'agence postale en remplacement de l'agent qui va partir début juin. Contact a été pris avec l'ANPE pour la conclusion d'un C.A.E.

- Madame BOURGOIN est à la recherche d'une animation qui se passerait à l'intérieur de la salle des fêtes lors de la fête patronale.

- Rappel de la réunion du 2 avril avec les représentants de la Communauté de Communes du Florentinois et les maires des communes adhérentes. Les Maires et Adjointes de Venizy et Chailley ont été invités. Présence recommandée.

- Prochain conseil fixé le 10 avril 2009.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

Séance du 10 avril

Etaient absents excusés : Viviane CHAUSSIN ayant donné pouvoir à Cillia NONIQUE, J-François CHOLLET ayant donné pouvoir à Muriel HARIOT.

Modification devis de voirie tranche 1

Lors du Conseil Municipal du 26 mars 2009, il avait été voté l'attribution de la tranche 1 de voirie à l'entreprise MANSANTI. Or il n'a pas été tenu compte des délais. Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération et de voter l'acceptation du devis de TRS pour un montant de 57 431,20 € HT. Les travaux pourraient commencer vers le 20 avril. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération prise en faveur de Mansanti et de voter le devis de l'entreprise TRS pour un montant de 57 431,20 € HT.

Devis ONF programme parcelle 15

Monsieur le Maire propose de voter le devis concernant les points abattage et débardage d'arbres dans la coupe de régénération pour un montant de 16 282,50 € TTC. La partie du devis non retenue sera exploitée en affouages qui

seront gérés par la commune et supervisés par l'ONF. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer le nouveau devis de l'O.N.F. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte (14 voix pour - 1 abstention J-François CHOLLET) de signer le nouveau devis de l'O.N.F.

Questions diverses

- L'entreprise ABCD PAYSAGES a commencé à désherber. Elle commencera à tondre la semaine prochaine.

- Recrutement d'un nouvel adjoint administratif en contrat CAE en cours (environ 30 CV reçus, 5 entretiens effectués).

- Contrat maintenance C.I.L. : Monsieur le Maire demande de voter le renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance des logiciels CIL concernant la période du 01/04/09 au 31/03/10 pour un montant de 1 031.13 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

- Projet école primaire : il existerait une opportunité de financement à hauteur de 80 % de matériel informatique pour les écoles rurales. Si l'information se révèle correcte, il serait intéressant d'en profiter sachant que les enveloppes sont en général limitées et que le matériel requiert une maintenance ou l'achat de logiciels qui ne sont pas subventionnés.

- Madame NONIQUE informe que les associations sont sollicitées pour une parution du bulletin municipale deuxième quinzaine de mai. Par ailleurs, une entreprise supplémentaire a fait connaître sa volonté de paraître sous forme d'encart publicitaire dans le bulletin.

- Madame BOURGOIN informe que la Fête Patronale se tiendra les 16 et 17 mai et que tous les bénévoles sont les bienvenus. Il y aura un manège pour enfant. Concernant les auto-tamponneuses, deux pistes sont actuellement en cours. L'animation de rue sera assurée par une fanfare et des majorettes. A la salle des fêtes, une exposition de modélisme (trains et voitures) est à confirmer.

- Madame BOURGOIN informe qu'elle a été sollicitée par les jeunes de la commune concernant le terrain de tennis. Il existe une possibilité de le transformer en terrain multi-sport. Le projet sera étudié ultérieurement.

- Au pont de Bas-Turny, les épines tombant sur la voirie gênent le passage des camions.

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il sera nécessaire d'élire une personne devant siéger au Conseil d'Administration de la crèche Pomme d'Api.

Prochain conseil : jeudi 14 mai 2009

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.



>> Fête patronale

Le temps est resté clément, heureusement !

En mai, fait ce qui te plaît ! Un dicton que la municipalité de Turny a mis à l'épreuve encore cette année avec la Fête Patronale. Voici quelques commentaires et photos pour vous rafraîchir la mémoire ou vous raconter l'histoire de ce week-end placé sous le signe de la convivialité.

Une soirée animée



En attendant les festivités du dimanche, certains d'entre vous n'ont pas hésité à s'installer à la salle des fêtes, samedi soir, pour partager un kir, un repas campagnard, une coupe de champagne ou un petit café.

D'autres se sont laissés entraîner par l'accordéon et le synthé de l'orchestre

Guyot. Valse, marche, tchatcha, pop et autre madison vous ont ravis jusque tard dans la nuit.

Certains bénévoles ont d'ailleurs fait nuit blanche pour être au rendez-vous du vide-greniers dès 6h00 le lendemain matin. Dur dur !

Notre seule crainte : que la météo vienne tout gâcher. Une crainte avérée quand des cordes se sont mises à tomber pendant le dîner. Mais nous avons vite été rassurés : quelqu'un nous a dit que ce qui tombait pendant le dîner, ne tomberait pas pendant le vide-greniers.

Un beau dimanche



C'est peut-être un nouveau dicton car dimanche matin, même si le temps n'était pas au beau fixe, nous n'avons senti que quelques gouttes de pluie avant que le ciel ne se dégage. Et heureusement car la journée était chargée... en animations.

Dès le matin en effet, les exposants n'ont pas eu peur de se mouiller, car ils étaient nombreux dans les rues de Turny. Un vide-greniers où les badauds ont trouvé l'in-

trouvable et où les exposants ont vendu l'invendable. Bref, tout le monde étaient content.

L'après-midi a pris le relais avec la fête foraine, ses manèges et auto-tamponneuses qui ont contenté tout le monde, les balades à poneys (la jument et sa calèche étant absentes pour cause de fièvre) où les cavaliers se sont succédés nombreux. Les grands enfants ont également apprécié les démonstrations de voitures télécommandées.



L'ensemble de l'après-midi a été animé à plusieurs reprises par la fanfare et les jeunes majorettes de Montgeron qui ont défilé dans les rues et nous ont offert un beau spectacle sur la pelouse derrière l'église et sur la place devant la mairie.

Et puis ça a été le tour de "Turny Danse" qui n'avait rien à leur envier. Les quatre groupes de danseuses ont assuré le spectacle et les passants ont demandé un bis aux plus grandes. De superbes costumes, des chansons connues et une superbe chorégraphie : une recette qui fonctionne.

La journée s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la commune. Une très belle journée qui n'aurait pu exister sans la participation des bénévoles et des associations de la commune, en particulier "Ensemble pour les Ecoles de Turny", "l'Association sportive de Turny" et "l'Amicale des Sapeurs-Pompiers" autour de la buvette. Merci au Motoclub qui, comme d'habitude, a assuré la buvette samedi soir.



>> Sortie scolaire

Un séjour au ski fortement apprécié

Notre séjour au ski... par les élèves de CM2

Du 9 au 13 mars, nous sommes partis en classe de neige, à Morzine, en Haute-Savoie, dans la région Rhône-Alpes, faire du ski avec la classe de Champlost.

L'animatrice qui s'occupait de notre séjour au ski s'appelait Emilie ; elle était très gentille. Le moniteur de notre groupe s'appelait François ; il était un peu sévère.

La première fois que nous avons skié, nous avons un peu de mal mais plus les jours passaient et mieux nous skiions. A la première séance, nous n'arrivions pas à faire le chasse-neige pour freiner. A la deuxième séance, ça allait tout seul.

Ce séjour nous a bien plu. Nous aurions pu avoir notre première étoile mais nous ne sommes pas restés assez longtemps !

Aline, Antonin, Laura

Lundi 9 mars à 5h30, nous sommes partis en car, accompagnés de Patricia, une maman, et notre animatrice Emilie. Nous nous sommes arrêtés à Champlost pour prendre la classe de Madame Genreau. Nous sommes arrivés au chalet du Grand Nant vers midi trente. Après le déjeuner, nous avons essayé les équipements pour le ski puis nous sommes allés faire des jeux dans la neige jusqu'à 17h. Quand nous sommes rentrés, nous nous sommes changés et nous sommes descendus en veillée.

Mardi 10 mars, après le petit-déjeuner, nous avons pour la première fois été faire du ski. Nous avons appris le chasse-neige et à monter une pente en escalier. Vers 11h30, nous sommes rentrés déjeuner, puis nous sommes retournés au ski. Pendant cette séance, Damien, un élève de la classe de Champlost, est tombé et s'est fait une fracture du tibia.

Le lendemain matin, nous avons fait une randonnée à raquettes. Nous avons appris à reconnaître les traces du lièvre variable. Il y avait peu de traces car pendant la nuit, il avait neigé. L'après-midi, au ski, nous avons descendu une piste bleue.

Jeudi, nous avons fait du ski le matin et l'après-midi. Le soir, pendant la veillée, un conteur est venu nous conter des légendes de Haute-Savoie.

Le vendredi matin, nous avons fait la dernière séance du séjour. En rentrant, nous avons eu notre récompense.

Nous avons adoré ce séjour. Nous aimerions bien retourner au ski.

Océane, Alison, Clément



>> Manifestations

N'oubliez pas la Fête du 14 juillet...



Les 13 et 14 juillet prochains, comme d'habitude, la commission des fêtes programme une belle retraite aux flambeaux puis un feu d'artifice haut en couleurs. Un spectacle qui, nous espérons, sera à la hauteur de vos attentes.

Puis les danseurs pourront dégourdir leurs jambes lors du bal.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Turny assurera la buvette.

Concours photo "Turny la Belle"

La Mairie organise un concours photo ouvert à tout photographe amateur (avec autorisation parentale pour les mineurs). Amateurs avertis et passionnés, photographes d'un jour et de demain..., prenez part à cette aventure afin de contribuer à la création et la constitution d'une mémoire imagée de la commune de Turny.

Ce concours est gratuit et a pour objectif d'alimenter la photothèque de la commune. Ce fond photographique sera par la suite accessible à tous.

Le concours " Turny la Belle " se décline en 4 catégories :

- Paysages et horizons
- Patrimoine et monuments
- Fêtes et animations
- Insolites

Il se déroulera du 1^{er} juin au 30 novembre 2009 (date de clôture). Vous avez cependant la possibilité de proposer des photos prises du 1^{er} décembre 2008 au 31 mai 2009.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec la Mairie qui vous remettra le règlement du concours. Les mineurs sont les bienvenues avec l'autorisation de leurs parents.

Des récompenses seront offertes aux meilleures prises de vues.

On compte sur vous !

Le lendemain, 14 juillet, nous organiserons le deuxième pique-nique autour de barbecues mis à disposition par la Mairie. Vous pourrez apporter votre repas et profiter de l'ombre des noyers, derrière la salle des fêtes. Espérons que le soleil sera au rendez-vous.

Et l'après-midi, place aux activités extérieures : pêche à la ligne, tir à la carabine, chamboule-tout, casse-noix, course à l'oeuf et autres jeux d'adresse..., la tombola du Club de l'Amitié, leurs travaux faits main, un quizz visuel sur la commune, le lâcher de ballons, les tables de ping-pong et le traditionnel vin d'honneur.

Nous remercions par avance tous les bénévoles qui participeront à cette journée conviviale et les associations communales qui y prendront part.

On vous attend !

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES
VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAÇONNERIE PAYSAGERE
- * CLOTURE

8 RUELE DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr
Patrick DOIN : GERANT

AURUS Elec
ELECTRICITE GENERALE

La sécurité
des personnes
et des biens
avant tout...

ELECTRICITE GENERALE
Installations locaux neuf & rénovation
Chauffage • VMC • Alarme
dépannage
Audit et mise en conformité
Portail audio & vidéo
Etude & devis gratuits

89570 TURNY • Tel/Fax. 03 86 35 16 75 • Portable. 06 32 93 77 59
Site : www.aurus-elec.fr • E-mail : info@aurus-elec.fr

L'équipe municipale remercie l'ensemble des entreprises qui ont participé financièrement à l'édition de votre bulletin municipal par l'insertion d'encarts publicitaires.

Nous vous rappelons que les entreprises dont le siège est à Turny ou dont le gérant habite la commune ainsi que les propriétaires de locations temporaires peuvent encore souscrire à un encart publicitaire.

N'hésitez pas à contacter la Mairie.



La Forêt d'Othe
Un artisan à votre écoute pour tous vos projets
Charpente • Menuiserie
Bâtiments industriels et agricoles
Maisons à ossature bois et colombages
89570 TURNY
03.86.35.29.52
www.laforet-dothe.fr



Hedou Funéraire
Chambre Funéraires - Marbrerie
Incinération - Articles funéraires
Organisation d'obsèques - Contrats obsèques
A votre disposition 7 jours/7
TURNY Tél. 03 86 35 02 08
ST FLORENTIN Tél. 03 86 35 04 50
www.hedou-funeraire.com



PLEINE LUNE
MAROQUINERIE - BAGAGERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES DE MODE
23, Rue Dilo - 89600 Saint-Florentin
Tél.: 03 86 43 44 79
E-mail: pleinelune89@orange.fr - www.pleinelune89.fr



BEMAT
INDUSTRIE
Etudes, Maintenance et Assistance Techniques
DES COMPETENCES A VOTRE SERVICE
34 Route de la Forêt d'Othe
Le Fays
89570 TURNY
Tél / Fax : 03 86 56 27 30
Email : bemat.industrie@wanadoo.fr



SARL
FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine
03 86 43 45 87 TAXIS TURNY 06 08 46 77 75
*Transports Privés :
Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...
*Transports de Malades Assis (TAP):
Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio,
Rayons, IRM, Scanner, CMPP...
La satisfaction de nos clients est notre devise



ISOPROFIL
2, rue Pierre de Coubertin
89400 MIGENNES
Tél. 03 86 80 26 00
Fax 03 86 92 95 36
Jean-Luc OLIVER
• Fenêtres P.V.C.
• Vérandas et sas d'entrée
• Volets roulants ou battants
• Portes de garage
• Stores intérieurs et extérieurs



EURL RAMILLON
ENT. GÉNÉRALE DE RESTAURATION
MAÇONNERIE COUVERTURE AMENAGEMENTS INTÉRIEURS
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS
89570 NEUVY SAUTOUR
☎ et ☎ : 03.86.56.34.33



CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

GROSSISTE SPECIALISE

89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75

E-mail : suinot.info@orange.fr

>> Nos Associations

Association Sportive de Turny

C'est par ce dimanche pluvieux du 26 avril 2009, qu'une trentaine de marcheurs se sont lancés à la conquête des chemins gadoilleux de la commune de Turny et ses environs.

Le parcours jalonné de petits piquets bleus et de flaques d'eau était de 13 km environ. Il traversait BOULAY et son petit bois, longeait COURCELLES et CHAINQ.

Un pique-nique devait se dérouler au lavoir de HAUT-CHAINQ, mais le temps allait en décider autrement. Il fut moins champêtre mais tout aussi convivial dans la salle des fêtes de Turny.

Pour l'année prochaine, c'est promis il fera beau et Chailley sera peut-être au menu. Bougeons tous, la campagne est belle !!

Contact : Yannick PASSERA - 03.86.35.00.05



La course à l'héritage

Lorsque vous êtes venus, début avril, à l'une de nos représentations de "La course à l'héritage", vous vous attendiez peut-être à assister à de grosses embrouilles familiales afin de récupérer le magot du défunt.

Mais Yvon Taburet, notre auteur, a choisi comme héritiers potentiels des personnages très différents, hauts en caractère, qui n'auront de commun que leur nom ...de famille.

Ils devront participer au concours, se transformeront, pour votre plus grand plaisir, en Zorro, en bébé, en danseuse, en petit chaperon rouge.... et même en émir. Bien sûr, ils finiront tous gagnants et même ... cousins !

Vous avez aimé cette comédie, et votre enthousiasme à nous complimenter après le spectacle a été une grande récompense pour tout le travail des comédiens que j'ai eu plaisir également à féliciter.

Nous vous remercions à notre tour d'être venus si nombreux, puisque nous avons battu le record d'entrées, +30%.

Aujourd'hui, nous sommes déjà repartis à la recherche d'un texte, et nous espérons pouvoir faire un aussi bon choix pour votre et notre plaisir.

La Compagnie du  **arapluié**

Contact : M. Guillemin



>> Nos Associations

A.D.M.R.

Changement d'adresse

Les membres de l'Association vous informent que depuis le 10 mars 2009 le local est transféré du 16 rue des Forges à VENIZY à la Mairie de CHAILLEY.



Contact : le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h.
Tél. 03 86 35 30 88.

Bilan trimestriel

L'Association a beaucoup de demandes d'aide de sortie d'hôpital ou autres besoins pour le maintien à domicile.

Ce trimestre, nous avons embauché une nouvelle employée. Un bénévole de notre commune, René PERRIN, est venu apporter son aide à notre association ; il a été coopté pour le travail administratif.

L'Assemblée Générale de l'ADMR aura lieu le 3 juin 2009 à la salle des fêtes de Soumaintrain.

Pour un maintien à domicile en toute sérénité : FILIEN, le service de téléassistance de l'ADMR



Suite à une chute dans les escaliers, qui lui a occasionné un séjour à l'hôpital, Raymonde a décidé de s'abonner à la

téléassistance. " Je me sens plus sécurisée et j'ai moins peur ! " confie t-elle. "Je sais que s'il arrive quelque chose, les opératrices de la centrale d'écoute appelleront les secours, je suis rassurée ! "



Depuis plusieurs années, l'association locale ADMR de Chailley et environs, propose, en complément des autres services d'aide à domicile, un service de téléassistance : FILIEN. Il a été conçu pour permettre le maintien à domicile des personnes isolées, âgées, handicapées ou malades et répondre aux préoccupations de sécurité et de confort de ces derniers.

Un médaillon ou un bracelet, étanche, léger et discret. Une simple pression ou traction sur le médaillon et le contact avec FILIEN est immédiat. Dans la maison ou au bout du jardin (80 mètres de portée), le dialogue se déroule à mains libres.

Au bout du fil : une présence efficace. 24h/24 et 7 jours/7, notre équipe de professionnelles réceptionne les appels, dialogue avec la personne, évalue le besoin d'aide, la rassure, et, si nécessaire, alerte les intervenants compétents (voisins, famille, médecin).

De nombreux financements existent pour le paiement de la téléassistance (Caisses de retraites, mutuelles, assurances, Allocation Personnalisée d'Autonomie, réduction d'impôts de 50 % des sommes versées (selon la législation en vigueur)).

Contact :

Mme Simone HUGOT, Présidente : 03.86.35.14.95
Mme Elisabeth PIERRON, responsable téléassistance : 03.86.43.70.80

>> Nos Associations

Association Turny Sports Loisirs : des résultats promettants

Bravo !

Les compétitions UFOLEP viennent de se terminer. La seconde partie de saison s'est très bien passée puisque l'équipe de Turny a terminé deuxième de la 2^e division et monte en 1^e division la saison prochaine.

Quelques joueurs ont participé à des tournois extérieurs. Nous félicitons en particulier Pierre Villetard qui a terminé 4^e du tournoi de Noyers et David Charon qui a remporté ce tournoi et s'est classé 4^e à Tonnerre.

Une équipe de Turny s'est également déplacée au challenge " Les 12 heures UFOLEP " à Chanteau (45) et a terminé 4^e, soit la meilleure équipe de l'Yonne.

Sandrine Fromont est arrivée 1^e féminine de l'Yonne sénior et elle a décroché sa qualification aux championnats nationaux A et B.

Le bilan de la saison est donc très satisfaisant et très encourageant pour cette première année.

Détente

Nous organisons un week-end d'animations les 6 et 7 juin :

- samedi : un tournoi de ping-pong et un concours de pétanque
- dimanche : un concours amical de belote.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à notre manifestation et que vous serez toujours nombreux la saison prochaine.

Contact : David CHARON - 06 26 32 14 53



TURNY SPORTS ET LOISIRS
organise

UN TOURNOI AMICAL

PING-PONG et **PETANQUE**
(places limitées) (Doublettes)

SAMEDI 6 JUIN
à la Salle des Fêtes de Turny

Nombreux lots à gagner !!!

OUVERT A TOUS
(licence non obligatoire)

2€ par personne et par tournoi
Inscription à 13h et Début des concours à 13h45

Buvette et restauration sur place
TOMBOLA

Le Président et les membres du Bureau tiennent à remercier tous leurs adhérents qui ont participé régulièrement aux entraînements et qui ont défendu les couleurs de Turny lors des déplacements.

Notes en Othe : courte pause

Pour l'été 2009, le festival "NOTES EN OTHE" reprend son souffle ! En effet, l'édition 2008, première du genre, a rencontré un franc succès et montré tout l'intérêt des concerts " à domicile ", comme le moyen privilégié de faire rentrer les artistes chez vous.

11 concerts sur 10 jours, ce fut une véritable performance, à la fois pour les artistes mais également pour l'association qui a mis toute son énergie dans l'organisation de ces journées folles.

L'édition 2009 sera donc " allégée " afin de mieux préparer la future édition 2010. D'ores et déjà, vous pouvez noter la date du dimanche 19 juillet.

Le Moulin des Pommerats, à Venizy, accueillera des artistes lyriques pour une programmation surprise. Mais nous n'en resterons pas là ! D'autres concerts dans la saison vous seront proposés, afin de mettre en musique toute l'année le Pays d'Othe...

Contact :

Action Artistique Notes en Othe
Association Loi 1901
1 rue des puits - le Fays 89570 TURNY
03 86 56 24 67 notesenothe@free.fr
<http://notesenothe.over-blog.org>

>> Nos Associations

EPET : le 3^e Marché de Printemps



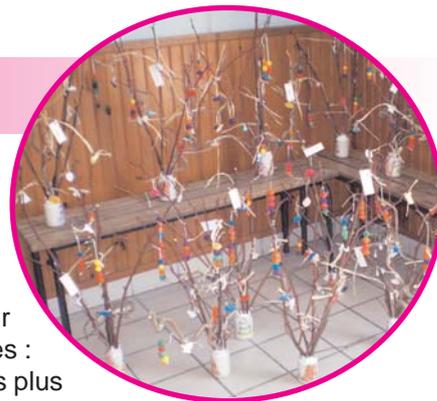
Les produits locaux : fruits et légumes, charcuteries, douceurs de miel, cidre, vins, pains et pâtisseries, fromages, escargots ... aux odeurs alléchantes, mêlés aux produits artisanaux : objets de décoration pour tous les goûts, produits à base d'huile d'argan, bijoux, broderies... et les enveloppes prêt-à-poster de Turny ont composé un chaleureux et sympathique tableau.

Grâce à la générosité des 18 exposants venus des environs et des départements limitrophes, nous avons pu réaliser trois caquettes du marché garnies pour la tombola qui a été un succès.

Une partie de vos dons permettra aux élèves de CE1 CE2 de partir deux jours au centre équestre de Chevillon au mois de juin, et l'autre partie sera pour un projet des Maternels.

Les enfants et leurs institutrices se joignent à nous pour vous remercier de votre gentillesse.

Pendant le marché, les enfants ont exposé leur magnifique travail en art plastique sur le thème de Pâques : des arbres pour les plus petits et des suspensions d'œufs pour les plus grands.



Kermesse des écoles

Le prochain rendez vous que vous donnent les enfants est le samedi 27 juin pour la kermesse des écoles : divertissements et jeux en perspective !

Ils seront heureux de partager cet après midi avec vous tous .

Contact : Sophie PIAT - 03.86.43.41.58

Les news du Moto Club

Le Moto Club de Turny compte 94 licenciés sur la saison 2008/2009.

3^e Tri-Cross le 21 mai

Depuis trois ans, le Moto Club de Turny organise un Tri Cross, discipline qui comporte de la course à pied 10km, du VTT 25km et 1h de moto. Le record est détenu par Gwenaël Lorin, licencié du MC Turny en 2h44mm.



Au circuit de la Pincette

Cette année la course se déroulera le dimanche 9 août. Petite nouveauté : un **apéro concert** aura lieu samedi soir avec le duo pop rock "GET WILD" de Cosne /Loire (info : benetrachel.musicblog.fr), reprise de musique de tous genres. Avis aux amateurs !

Je vous donne tous rendez -vous à partir du samedi soir 19h30.

Vous pouvez retrouver toute nos actualités sur le site internet www.mcturny.com.

Contact : Jérôme Mulot - 03.86.56.27.34

>> Nos Associations

Le Club de l'Amitié

La Fête du Printemps



Après les fêtes de fin d'année, il fallait bien enfin sortir de l'hiver. Une occasion que nous n'avons pas manquée en allant cueillir de belles jonquilles dans les bois et jardins. Et puis vite au travail !

Les volontaires avaient préparé des jonquilles en papier crépon, coloré des boîtes couleur vert pré, gonflé des ballons pour l'organisation, le 8 mars dernier, de notre Fête du Printemps.

La scène était décorée de superbes plantes vertes, sur un tapis de fleurs du printemps. Les tables étaient présentées avec, cela va de soi, des bouquets de jonquilles.



Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de participer à l'apéritif après un petit discours de félicitation pour le dynamisme de notre club. Quant à Mme Corinne Bourgoïn, elle nous a fait le plaisir de partager le délicieux repas préparé par un traiteur local.

La musique nous a accompagnés toute la journée ; tout le monde a dansé. Des cotillons, des chapeaux, des per-ruques ... ont donné une ambiance endiablée.

Nous avons également profité d'une représentation de "Turny Danse", un spectacle toujours plus nouveau d'année en année.

Quelle belle journée réussie !

Tous à la télé !

Après avoir fêté comme à notre habitude les anniversaires des adhérents du club d'ailleurs de plus en plus nombreux, nous sommes partis en car direction la Plaine-Saint-Denis vers les studios de télévision participer à l'enregistrement d'une émission de France 2 " N'oubliez pas les paroles ". C'était le 27 avril dernier.

Pour ceux qui ne connaissent pas cette émission, elle est présentée par Nagui à 19h et repose sur le principe du karaoké. Toutes les générations étaient présentes et nous sommes partis au grand complet ; nous avons même dû refuser du monde.



Nous pensons l'année prochaine assister à un grand spectacle où vous viendrez, nous l'espérons, très nombreux.

Et bientôt

Notez dans vos agendas que le Club programme une sortie à la "Ruche Gourmande" le 25 octobre prochain. N'hésitez pas déjà à vous renseigner sur les tarifs et modalités et à vous inscrire.

A ne pas rater : le gala de Turny Danse

TURNY DANSE

FAIT SON SHOW

Le Samedi 20 Juin 2009

A 20 H 30

A la Salle des Fêtes de Turny



Entrée : 6 €
Demi-tarif de 6 à 14 ans
Gratuit jusqu'à 5 ans
Buvette - Restauration
Tombola

>> Nos Associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Les pompiers en formation



Comme chacun le sait, les pompiers, même ceux des Centres de Première Intervention comme Turny, doivent suivre des formations régulières pour être à même de répondre aux besoins de la population.

C'est ainsi que Christelle Gallois a participé à la formation " premiers secours en équipe - niveau 1 " au centre de secours d'Auxerre du 1^{er} au 5 septembre 2008.



Véronique Jorge et Christophe Vaher ont participé à cette même formation au centre de secours de Joigny du 23 au 27 février dernier.



Après 40 heures de formation théorique et pratique intensives, dont, notamment l'utilisation du défibrillateur semi-automatique, nos 3 pompiers ont obtenu avec succès leur diplôme.

7 pompiers sur les 10 actuels sont donc maintenant formés (2 le seront dans l'année à venir) ce qui permet à la municipalité d'envisager de signer la convention de secours aux personnes pour le CPI de Turny.

Actuellement, les pompiers de Turny ne peuvent intervenir que sur des sinistres tels que feux en tout genre, destruction de nids d'insectes et urgences vitales.

La signature de la convention permettra en plus l'intervention sur tout type de secours à personne et élargira leur champ d'action.

Un " petit " nouveau à Turny

Le 6 avril, après réunion du comité consultatif, Jessy Doin, âgé de 16 ans, est incorporé au centre de première intervention de Turny.



Jessy, qui vouait une vraie passion pour les pompiers dès son plus jeune âge, a demandé son incorporation au C.P.I. de Turny dès son seizième anniversaire, âge minimum requis pour entrer chez les pompiers.

" Pour ce qui est de mes motivations : c'est tout simplement l'envie de me rendre utile, de ne pas rester chez moi en ne servant à rien alors que je pourrais mettre à profit ma personne pour aider les gens " nous a-t-il livré. Il ne rate aucune manœuvre et, après s'être senti "quelque peu impressionné au départ ", il commence à se sentir vraiment intégré au groupe.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et une longue expérience au sein de notre C.P.I.

Si vous avez 16 ans ou plus et, comme Jessy, vous avez une forte motivation pour le service aux autres, que vous êtes disponible et dynamique et que vous souhaitez devenir pompier, vous pouvez prendre contact auprès des sapeurs-pompiers de Turny.

Contact : Christian HANNIET - 03 86 35 34 94

Le PLU en remplacement du POS

Pourquoi changer le POS actuel ?

Pour permettre le développement de notre commune, il nous est nécessaire de réformer le document d'urbanisme actuel, dans notre cas le Plan d'Occupation des Sols (POS). Celui-ci date de maintenant presque 20 ans. Créé en 1991, il a été révisé en 1996. Une révision a été tentée en 1999 mais n'a pas été jusqu'à son terme. Une autre modification avait été votée au Conseil Municipal en 2004 mais n'a pas été réalisée.

Notre problème majeur avec le POS actuel : il n'existe plus sur notre commune de terrains constructibles disponibles ! Il ne répond donc plus ni aux attentes des particuliers résidents sur la commune ou désirant s'y installer, ni à celles des entreprises installées ou demandeuses de terrain.

En conséquence, nous n'avons donc pas d'autre choix, si nous voulons que notre commune avance, que de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU), une révision du POS étant impossible.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme, comme le POS. Il a pour objet de définir les règles d'aménagement sur un territoire donné.

Concrètement, il définit les règles de construction sur la commune afin de permettre un développement harmonieux, afin de ne pas permettre de faire n'importe quoi n'importe où. Certes, c'est une contrainte mais c'est la justification dans le temps des décisions d'urbanisme prises ou à prendre.

Il s'agit en fait de combiner de multiples paramètres locaux afin d'obtenir un aménagement du territoire harmonieux. Il revient en effet à l'équipe municipale, par l'intermédiaire de ce PLU, d'aménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, de services et

de transports répondant à la diversité des besoins et des ressources, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages ainsi que la sécurité et la salubrité publiques, le tout dans une logique de développement durable.

C'est donc le PLU qui définira le nouveau zonage (zones constructibles, non constructibles, agricoles, protégées...) mais également les règles d'urbanisme (types de couverture, couleurs, implantations des constructions, types de constructions interdits...)

Bref, comme vous le constatez, un lourd travail nous attend car nous engagerons la commune sur une vingtaine d'années, même si une modification ou une révision du PLU est tout à fait possible, couramment tous les 5 ans.

La procédure

Devant un tel travail, nous ne travaillerons pas seuls ; nous n'en sommes pas capables.

L'étude sera confiée à un cabinet privé. Il sera suivi par la DDEA et fera appel, pour consultation, à plusieurs organismes intervenant sur notre commune.

Bien sûr, et c'est très important, vous serez consultés. Des réunions d'informations seront organisées et nous vous tiendrons informés par ce bulletin et par les panneaux d'affichage municipaux.

Le PLU est également soumis à enquête publique et à approbation par délibération du Conseil Municipal.

La réalisation d'un PLU prend en moyenne de 18 mois à 3 ans dont environ 8 mois sont incompressibles.

Le coût approximatif d'un tel ouvrage est d'environ 30 000 €. Un investissement lourd mais pour le moins nécessaire et déjà prévu au budget 2009

Entretien des espaces verts

Certains d'entre vous ont rencontré quelques soucis lors de la tonte et du désherbage. L'équipe municipale vous présente toutes ses excuses.

Pour éviter tout désagrément à l'avenir, nous vous invitons à indiquer en mairie si vous avez planté des fleurs ou autres arbustes en bordure de voirie communale.

Merci d'avance.



Le point sur les travaux

Le point sur les travaux en cours

● A Linant - rue de l'Abreuvoir et rue du Gravon

Les travaux se réalisent conformément au projet initial. Quelques imprévus ont toutefois été rencontrés comme c'est souvent le cas dans des travaux de reprise d'ouvrages anciens : regards télécom ou réseaux EDF et télécom non répertoriés et non visibles. Rien de bien grave. Des solutions ont été apportées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la quasi totalité des bordures et caniveaux sont en place. Il reste à créer le trottoir et le raccordement de chaussée.



● Sur le hameau des Maraults - chemin des Lairies

Les travaux de reprise du petit pont situé dans le milieu du chemin consistaient en la réfection du tablier. Celui-ci avait été prévu, à sa construction, pour recevoir des remorques attelées à des chevaux alors qu'il supporte aujourd'hui les

camions de 26 T du ramassage des ordures.

L'ouvrage n'a pas subi de dommages mais devait être renforcé à ses extrémités pour permettre un roulage sans danger sur toute la largeur de la chaussée.



A ce jour, après coffrage, une dalle a été coulée sur 20 cm d'épaisseur. Un muret est prévu à chaque extrémité pour tenir les accotements. La chaussée sera reconstituée sur 2,50 m de largeur avec des accotements stabilisés.

Les travaux à venir

Les travaux de voirie de 2009 sont divisés en 2 tranches. Cette première tranche, outre ceux abordés ci-contre, comprend :

- la création, rue du Pont de Gré, de trottoirs entre le stop et la rue du parc pour permettre une circulation plus sécurisée des piétons ;
- la récupération et le drainage des eaux pluviales sur le chemin du Champlain à son intersection avec la rue de la Tuilerie à Bas Turny ;
- le même type de travaux au Fays sur le VC 73 (dernier chemin en montant à droite) où l'eau ravine et traverse le virage à la moindre pluie ;
- la mise en place de bordure sur la place Saint-Mammès, devant l'église, afin d'éviter un trop grand ruissellement.

La deuxième tranche concerne l'Hôpital avec la pose de bordures de trottoir et la reprise partielle du busage des eaux pluviales sur les rues de St Laurent, de Cornat et des Varennes.

Nous en sommes à la création du cahier des charges précis pour une consultation (demande de devis) aux entreprises. Ces travaux ont été affinés et présentés aux riverains lors d'une réunion en mairie en avril.

Ce programme de travaux est très important financièrement. Nous avons choisi de grouper un programme de 5 ans sur une seule année ce qui nous a permis, vu les circonstances économiques, de réduire la charge pour la commune d'environ 35 %.

Et terminons par une phrase de circonstance : " veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée par les travaux ". Nous sommes certains de votre compréhension et vous en remercions.



>> Informations pratiques

Mairie

Place de la Mairie - 89570 Turny
Tél. 03.86.35.10.99 / Fax 03.86.35.00.00
mairie-de-turny@wanadoo.fr

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	9h00 - 11h00
Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	10h00 - 12h00

Bibliothèque

Mardi 13h30 - 16h30 / Mercredi 14h00 - 17h00

Agence Postale Communale

Place de la Mairie - 89570 Turny - Tél. 03.86.35.08.16

Du lundi au vendredi	9h30 - 12h00
Le samedi	10h00 - 12h00

* Le départ du courrier a lieu à 12h00.

Garderie

Ouverture 7h30 - 8h30 / 16h30 - 18h30

Tarif : 0,90 € la garderie (par exemple, un enfant fréquentant la garderie le matin et l'après-midi compte pour 2 garderies).

Cantine

Enfants 3,00 € par repas / Adultes 3,38 € par repas

Photocopies

Recto	A4 : 0,20 €	A3 : 0,40 €
Recto verso	A4 : 0,40 €	A3 : 0,80 €

Stationnement des Maraults

2,50 € par essieu et par caravane habitable / jour

Vente au déballage

31.00 €

Concessions dans le cimetière

- ♦ Traditionnelle (2 m²)
 - . perpétuelle 210.00 €
 - . trentenaire 95.00 €
- ♦ Jardin du Souvenir
 - . perpétuelle 105.00 €
 - . trentenaire 47.50 €

Location chaises, bancs et tables

Chaise	0,50 €	forfait de
Banc	0,60 €	5 jours non
Table	1,20 €	fractionnables

* Si le matériel n'est pas rendu dans le délai de 5 jours, la location repart pour un forfait de 5 jours.

Salle des fêtes

	Locataires habitant la commune		Locataires extérieurs à la commune	
	Forfait 48h	24h supp.	Forfait 48h	24h supp.
Grande salle	190 €	70 €	280 €	90 €
	Caution : 500 € Asso de Turny : ménage optionnel 40 €			
Petite salle	70 €	20 €	100 €	25 €
	Caution : 80 € ½ tarif pour location simultanée des 2 salles			

* forfait du samedi matin au lundi matin

Déchetterie

Zone industrielle de Briennon - route de Saint-Florentin.

Horaires

du 01/04 au 30/09	mercredi et vendredi	14h-19h
	samedi	9h-12h / 14h-19h
du 01/10 au 31/03	mercredi et vendredi	14h-17h
	samedi	9h-12h / 14h-17h

Table de tri

Destination	Principaux produits	Ne pas mettre
Sacs bleus	Journaux, magazines, catalogues, annuaires courriers, petits cartons et cartonnettes	Films plastique, emballages des journaux, papiers salis ou gras
Sacs jaunes	Bouteilles plastiques et métalliques, boîtes de conserve, flacons, briques alimentaires <i>* Si vous laissez les bouchons, vissez-les sur l'emballage</i>	Pots de yaourt, sacs plastique, pot de crème fraîche, barquettes en polystyrène, emballages sales
Containers verre	Bouteilles, bocaux, flacons en verre	Tout ce qui n'est pas emballage : couvercle, bouchon, vaisselle, ampoule, faïence, vitre, miroir, etc.
Compostage / poubelle	Restes de cuisine, épluchures, gazon, petits déchets du jardin	
Déchetterie	Branchages, déchets du jardin, ferraille, objets encombrants (meubles), huiles, pneus, batteries, piles, produits électriques, électroménager, peintures, produits de traitement	
Associations	Vêtements	
Pharmacie	Médicaments	

>> A noter

Déjà la Récré !

L'équipe municipale est heureuse de vous faire savoir qu'une famille de Turny, la famille KOSTECKI, vient d'ouvrir dans le bourg de la commune, une ravissante chambre d'hôtes pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes.

Une vocation, à la veille de leur retraite, à accueillir du monde, créer de la convivialité et satisfaire une passion du bricolage et de la décoration.

Baptisée " La Récré ", ce charmant 2 pièces - salon, chambre, salle de bain, toilettes - sur 2 étages, est aménagé dans l'ancienne écurie de la maison familiale. Il a fallu plus de deux années de travail et un investissement financier important pour donner naissance à ce petit cocon, superbement décoré dans un style patiné.

Monsieur et Madame KOSTECKI se sont employés à satisfaire les touristes de passage : le petit salon est équipé d'une télévision, d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes et rend hommage par quelques clins d'œil à l'école, chère à leur cœur. La chambre est spacieuse. Les extérieurs sont charmants et fleuris. L'ensemble bénéficie d'un cadre de vie paisible, très bien pensé, totalement indépendant de la maison familiale à un prix tout à fait correct.

Et surtout, on se régale du petit-déjeuner grâce aux brioches, confitures et autres mets maison, des produits régionaux et des conseils pour découvrir les environs touristiques.

Bref, une très bonne initiative dont la principale qualité est le très bon accueil de ses hôtes.

Contact : La Récré

15 grande Rue - 89570 Turny
03 86 35 06 34 - 06 80 92 89 77
www.pour-les-vacances.com



Balade hebdomadaire

Chaque mardi, à 19h00, les amateurs de marche à pieds se retrouvent devant la salle des fêtes avant de partir pour quelques kilomètres au gré des chemins communaux. N'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Inscription à l'école maternelle

Rentrée scolaire : jeudi 3 septembre 2009 Inscription des enfants nés en 2006.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.

Quelles démarches ?

1. Aller à la Mairie avec les documents suivants : livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance, justificatif de domicile, document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (BCG, DTP). La Mairie vous délivre alors un certificat d'inscription.

2. Vous présenter à l'école pour faire enregistrer l'inscription de votre enfant :

Jeudi 4 juin 2009 de 16h30 à 18h30

Vendredi 5 juin 2009 de 17h30 à 18h30

En vous munissant de : livret de famille, certificat d'inscription délivré par la Mairie, certificat délivré par le Médecin de famille attestant que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire, document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Recensement des jeunes de 16 ans

En application de la loi du 28 octobre 1997, portant réforme du Code du Service National, les nouvelles modalités de recensement applicables (extraits) sont :

- Le recensement est obligatoire pour les personnes âgées de 16 ans au moins et de 25 ans au plus

- En 2009, les jeunes hommes et les jeunes filles nées en 1993 sont soumis à cette obligation à l'âge de 16 ans.

- Le recensement se fait à partir du jour anniversaire des 16 ans et jusqu'à la fin du 3^e mois suivant le jour anniversaire.

Attestation de recensement

De nombreuses auto-écoles et parfois des collèges ou lycées réclament aux jeunes gens des attestations de recensement alors même qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge de 16 ans.

Le recensement avant 16 ans est illégal.

Etat civil

Mariage

Benjamin BATTIAU et Chiao Ting CHANG 04.04.2009

Calendrier 2009

JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
L	M	M	J	V	S	S	M	J	V	D	M	M	M
							1 OM	1			1		1 OM
2 OM							2	2			2		2
							3	3			3 OM		3 Tri sélectif
							4 OM	4			4		4
							5	5			5 Tri sélectif		5 Ste Barbe
6 Concou rs ping- pong / pétanque							6	6 OM			6 Encombrants		6
7 Concou rs belote							7	7			7		7
							8	8 OM			8 Tri sélectif		8 OM
							9 OM	9			9		9
							10	10 Tri sélectif			10 OM		10
							11 OM	11			11 Monument		11
							12	12			12		12 Balade Lucioles
							13 Fête 14 juillet	13			13 OM		13
							14 Fête 14 juillet	14			14		14
							15	15 OM			15		15
							16 OM	16			16		16
							17	17			17 Repas pompiers		17
							18	18 OM			18		18
							19	19			19		19
							20 Gala de danse	20 Tri sélectif			20 OM		20
							21 OM	21			21		21
							22	22			22 Tri sélectif		22
							23 OM	23			23		23
							24	24			24		24
							25 Tri sélectif	25			25 Tri sélectif		25
							26 Encombrants	26			26		26
							27 Kermesse écoles	27			27 OM		27
							28	28 OM			28		28
							29	29			29 OM		29
							30 OM	30			30		30
							31	31			31		31

A vos calendriers

- 6 juin : concours de ping-pong et de pétanque - Turny Sports Loisirs
- 7 juin : concours de belote - Turny Sports Loisirs
- 20 juin : Gala de danse - Turny Danse
- 27 juin : Kermesse des Ecoles
- 4 juillet : Feu St Jean - Association Sportive de Turny
- 13 et 14 juillet : Fête du 14 juillet
- 19 juillet : concert Notes en Othe - Moulin des Pommerats
- 20 au 24 juillet : Centre de loisirs Les Gavroches
- 8 août : Apéro concert au Circuit de la Pincette
- 9 août : Motocross au circuit de la Pincette - MC Turny

OM : ordures ménagères - Tri sélectif : sacs jaunes et bleus. A sortir la veille au soir